Reims : Écopant de 7 ans de prison pour avoir tué un enfant de 12 ans en conduisant sans permis et à tombeau ouvert, Fatah s'échappe du tribunal (Màj : bien que toujours en fuite, son avocat fait appel)

10/06/2021 à 8h46



10/06/2021

L'avocat d'un chauffard ayant tué un collégien fait appel alors que son client est en fuite. Condamné à 7 ans de prison pour avoir fauché un garçon de 12 ans avec son père sur un passage piéton, Fatah Merdji n'a toujours pas été retrouvé.

Le Figaro

Habituellement domicilié au quartier Croix-Rouge, le prévenu âgé de 19 ans, avait profité du délibéré pour s'éclipser lors

de son procès. Constatant son absence au moment du prononcé du jugement, le tribunal avait assorti sa décision d'un mandat d'arrêt. L'avocat de la défense a cependant fait appel de cette condamnation, afin de respecter les délais, ce qui permettra à son client d'être rejugé le jour où il sera retrouvé.

L'Union

26/05/2021

La vie de Valentin Albarez a basculé ce 10 octobre 2019, alors qu'il traversait sur un passage protégé, boulevard Barthou, en compagnie de son papa, il est fauché par une voiture folle : un 4×4 blanc roulant à tombeau ouvert et tous feux éteints. (…) La violence du choc est telle que Valentin est propulsé à 67 m du lieu de l'impact. (…) L'adolescent va succomber à ses blessures cinq jours plus tard

« Dans le quartier Croix-Rouge, tout le monde a vent de l'accident, beaucoup sont au courant de ce qui s'est passé, de qui est impliqué mais personne n'ose parler. C'est la loi du silence qui prédomine», commente la substitut du procureur. Quatre mois plus tard, quatre jeunes dont un mineur sont finalement arrêtés.

Fatah Merdji 18 ans, conduisait sans avoir le permis. Malgré son jeune âge, il est connu comme le loup blanc dans le quartier Croix-du-Sud. L'enquête de personnalité évoque un jeune qui « a choisi surtout d'embrasser une carrière criminelle ». « Il règne en maître sur le Mirador et alimente le quartier en stupéfiants », premier fait délictuel à l'âge de 13 ans, premier placement à 15 ans, et premier passage en prison à 16 ans. (…)

Deux des passagers du 4×4: Fayed Jonny, 20 ans et Youness El Hadefef, 23 ans, ont été reconnus coupables de non-assistance à personne en danger et soustraction d'un objet concernant un crime ou un délit pour faire obstacle à la manifestation de la vérité : le premier a été condamné à deux ans d'emprisonnement dont 18 mois avec sursis, le second à deux ans dont un an sursis. Quant à Fatah Merdji, il a été condamné à sept ans ferme. Comme il a pris la fuite lors de la suspension d'audience, un mandat d'arrêt a été délivré.

L'Union